

EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 23 MAI 2013, 00h01.

QUAND LA SÉPARATION DES PARENTS S'ACCOMPAGNE DE LA RUPTURE DU LIEN ENTRE LE PÈRE ET L'ENFANT

Lorsque les parents sont séparés, une partie des enfants ne voit plus du tout leur père. Combien sont-ils ? Analyvant l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles, Arnaud Régnier-Loilier, de l'Institut national d'études démographiques, étudie la fréquence de la rupture du lien entre un père et son enfant et les circonstances dans lesquelles elle a lieu.

Au moment de l'enquête (en 2005), près d'un enfant mineur de parents séparés sur dix ne voit jamais son père. La proportion est beaucoup plus élevée lorsque l'enfant est majeur : 19 % s'il a entre 18 et 21 ans, 32 % s'il a entre 30 et 34 ans.

La proportion d'enfants ne voyant jamais leur père est d'autant plus élevée que l'enfant était jeune au moment de la séparation des parents. Elle est en revanche moins élevée lorsque la demande de divorce a été conjointe et non à l'initiative de l'un des deux parents, et aussi lorsque l'enfant a vécu en résidence alternée l'année qui a suivi la séparation, et non en résidence fixée chez un seul des parents.

La rupture du lien entre un enfant et son père dépend également des conditions socioéconomiques de ce dernier. Elle est plus fréquente lorsque le père est peu diplômé, au chômage ou en emploi précaire, ou a de faibles revenus.

Ci-joint *Population & Sociétés* n° 500 intitulé "Quand la séparation des parents s'accompagne de la rupture du lien entre le père et l'enfant".

L'auteur **Arnaud RÉGNIER-LOILIER** (chercheur à l'Institut national d'études démographiques) peut être contacté au +33 (0)1 56 06 20 71 (secrétariat : +33 (0)1 56 06 20 09), arnaud.regnier-loilier@ined.fr

Contacts presse :

Dominique PARIS : +33 (0)1 56 06 20 37, Mimouna KAABECH-SMARA : +33 (0)1 56 06 20 11, service-presse@ined.fr